



Bilan QUALIF' 2018-2021

Evolution de l'offre de formation qualifiante

11 200 places de formation en 2021

74,2 M€

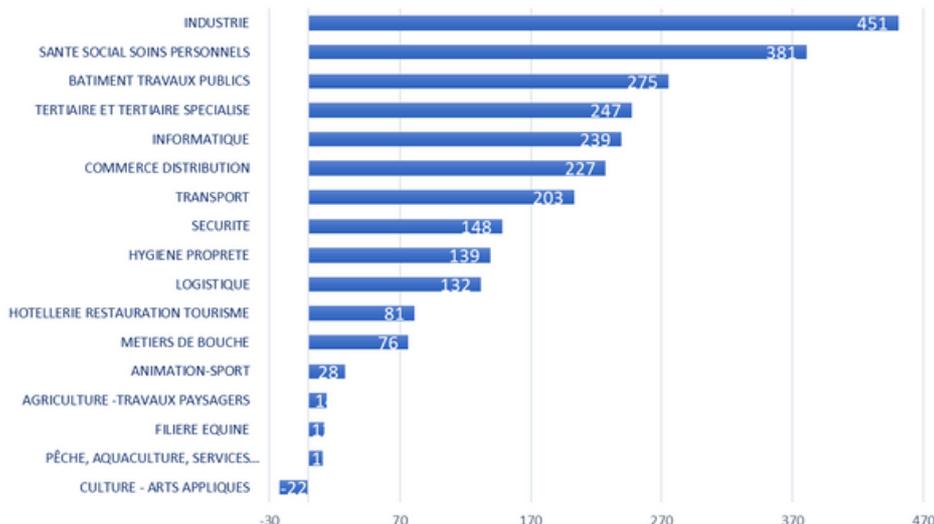
Le Programme Qualif' permet aux Normands en recherche d'emploi de suivre une formation qualifiante ou certifiante correspondant aux besoins en compétences des entreprises et des territoires

Caractéristiques de l'offre de formation

Entre 2018 et 2021, le nombre de places de formation programmées a augmenté de 31%, soit près de 2 643 places supplémentaires, en lien avec le déploiement progressif du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) depuis 2019.

Sept grands domaines professionnels ont concentré plus des trois quarts de cette augmentation : l'industrie (+451), la santé, social, soins personnels (+381), le bâtiment et travaux publics (+275), le tertiaire et tertiaire spécialisé (+247), le commerce et distribution (+227), l'informatique (+239) et le transport (+203).

Evolution du nombre de places programmées entre 2018 et 2021



Une répartition de l'offre de formation par département conforme à celle de l'offre d'emploi

Comparativement à la représentation du nombre d'offres d'emploi déposées en 2021, la répartition de l'offre régionale de formation apparaît plus concentrée dans le département de la Seine-Maritime (46% de l'offre de formation pour 35% de l'offre d'emploi) que dans les autres départements, et notamment dans le département de la Manche (12% contre 17%).

Pour les autres départements, pas d'écarts significatifs.

Les bassins d'emploi de Rouen (2 043 places) et de Caen-Falaise (1791 places), représentent à eux seuls 34% du nombre de places de formation, pour 34% de l'offre d'emploi régionale.

Une répartition de l'offre de formation par grands domaines professionnels globalement conforme à l'offre d'emploi régionale

Les domaines professionnels de l'industrie et le Bâtiment et travaux publics (30%) représentent près du tiers des places de formations proposées en 2021, pour 34% de l'offre d'emploi régionale.

Les parts des domaines du transport et de la logistique (10% des places), du commerce et distribution (10,9% des places), et de l'hôtellerie, restauration, tourisme (6,3%) correspond à leurs parts respectives dans l'offre d'emploi régionale. L'agriculture et espaces verts, les services et l'informatique sont quant à eux plus largement représentés dans la programme Qualif 2021 que dans l'offre d'emploi régionale.

Comparaison du nombre de places de formation programmées et du nombre d'offres d'emploi cumulées déposées à Pôle emploi en 2021⁽²⁾ par grands domaines professionnels

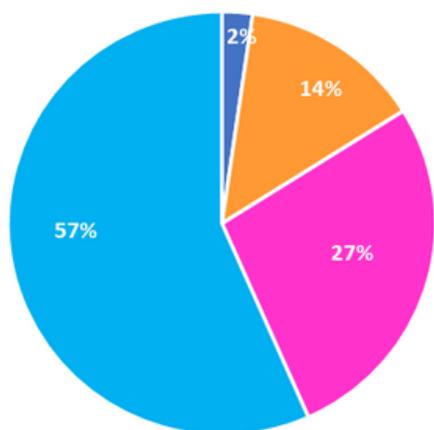
| Domaines professionnels | Nb de places Qualif'2021 | Part des places Qualif'2021 | Offres d'emploi cumulées 2021 | Part des offres d'emploi cumulées 2021 |
|--|--------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--|
| AGRICULTURE, TRAVAUX PAYSAGERS, PECHE, AQUACULTURE | 606 | 5,4% | 7 067 | 2% |
| BATIMENT TRAVAUX PUBLICS | 1 854 | 16,6% | 54 849 | 13% |
| COMMERCE | 1 224 | 10,9% | 48 086 | 12% |
| HOTELLERIE, RESTAURATION, TOURISME | 691 | 6,2% | 26 848 | 6% |
| INDUSTRIE (1) | 1 521 | 13,6% | 88 806 | 21% |
| INFORMATIQUE ET NUMERIQUE | 535 | 4,8% | 3 193 | 1% |
| SANTE, SOCIAL, SOINS A LA PERSONNE | 1 133 | 10,1% | 76 618 | 18% |
| SERVICES | 2 504 | 22,4% | 71 732 | 17% |
| TRANSPORT LOGISTIQUE | 1 118 | 10,0% | 41 259 | 10% |
| TOTAL | 11 186 | 100,0% | 418 458 | 100% |

Source : Pôle emploi – offres collectées + offres partenaires 2021

(1) : Les offres d'emploi en industrie incluent 7% d'offres du domaine installation et maintenance, dont la classification ne permet pas de faire la distinction avec le domaine professionnel Bâtiment Travaux Publics.

(2) : les chiffres présentés pour le programme Qualif' ne prennent pas en compte l'ensemble des formations sanitaires et sociales financées sur un programme spécifique de la région. Ces dernières représentent 8 666 places pour les formations sanitaires, et 4 040 places sur les formations sociales pour la seule année 2021.

Les niveaux de formation visés (offre certifiante)



■ Niveau Bac+3 ou plus ■ Niveau BTS/DUT
■ Niveau Baccalauréat ■ Niveau CAP/BEP

84% de l'offre de formation vise l'obtention d'une certification inscrite au RNCP, avec majoritairement une certification de niveau CAP/BEP (57%) ou une certification de niveau Baccalauréat (27%).

Le niveau BTS/DUT (14%) et le niveau Bac+3 ou plus (2%) complètent la programmation certifiante. La part de l'offre qualifiante (sans passage de certification) s'établit à 16% en 2021, contre 8,5% en 2018. Cette situation traduit une évolution de la commande de la Région visant à s'adapter aux besoins des personnes en recherche d'emploi et des entreprises, notamment dans le cadre du plan de réduction des tensions et du Ségur de la santé. Des formations « se préparer à une entrée en formation » sur les domaines professionnels de l'industrie et de l'informatique ont été développées pour permettre aux personnes en recherche d'emploi d'atteindre les pré-requis d'une entrée en formation certifiante. D'autre part, les formations « se préparer au métier de » ont été amplifiées pour répondre aux besoins exprimés par les branches professionnelles dans les métiers du bâtiment et Travaux Publics, de l'hôtellerie, restauration, tourisme et la santé, social, soins personnels.

Saturation de l'offre de formation

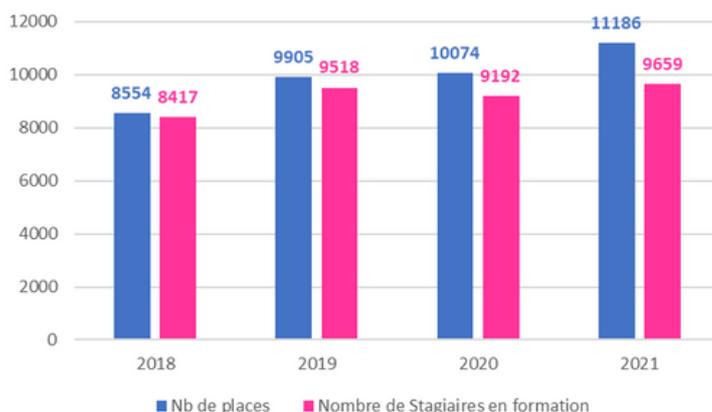
Une augmentation du nombre d'entrées en formation, mais sans saturer toutes les places

Sur l'année 2021, près de 9 660 stagiaires sont entrés dans une formation du programme Qualif, soit une augmentation de 15% depuis 2018 (+1 252 stagiaires).

Le nombre d'entrées en formation a connu une forte progression entre 2018 et 2019 (+1 111 stagiaires / +13%) en lien avec l'augmentation du nombre de places sur cette période (+1 385 places / +16 %) dans le cadre du PRIC. Les restrictions sanitaires liées à l'épidémie de COVID19 ont cependant fortement impacté les entrées en formation entre 2019 et 2020 (-326 stagiaires / -3%), malgré une légère augmentation du nombre de places (+133 / +1%).

L'année 2021 marque une reprise des entrées en formation avec un volume de stagiaires à nouveau en augmentation (+467 stagiaires / + 5%), retrouvant ainsi son niveau de 2019. Cependant, contrairement à 2019, la croissance du nombre de stagiaires en formation n'a pas suivi la forte progression du nombre de places de formation (+1 124 places / +11%).

Evolution du nombre de places programmées et du nombre de stagiaires entrés en formation

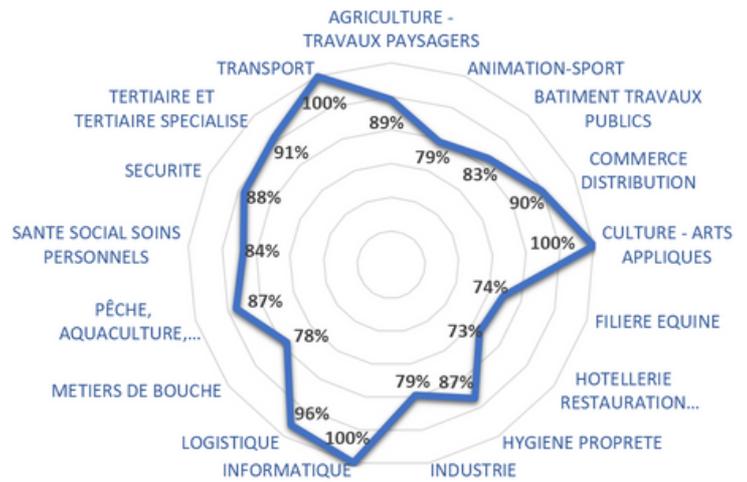


Le taux de saturation⁽³⁾ de l'offre de formation s'est dégradé sur les quatre dernières années : de 98% en 2018 et 96% en 2019, il s'est établi à 91% en 2020 et 86% en 2021

Parmi les domaines professionnels les plus représentés en volumes de places, les taux de saturation les plus importants sont : l'informatique (100%), le transport (100%), la logistique (96%) et le tertiaire et tertiaire spécialisé (91%). A l'inverse, les domaines professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et tourisme (73%), des métiers de bouche (78%), de l'animation sport (79%) et de l'industrie (79%), présentent les taux de saturation les plus faibles que la moyenne tous domaines confondus.

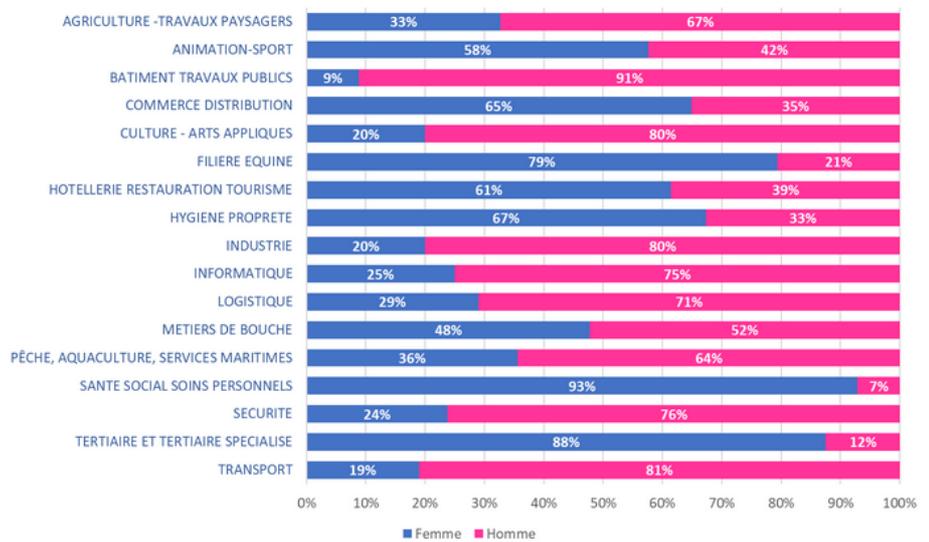
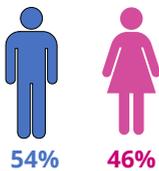
(3) : Taux de saturation de l'offre : rapport du nombre de places de formation programmées sur le nombre de stagiaires entrés en formation.

Taux de saturation des places de formation par domaine professionnel



Typologie des stagiaires entrés en formation

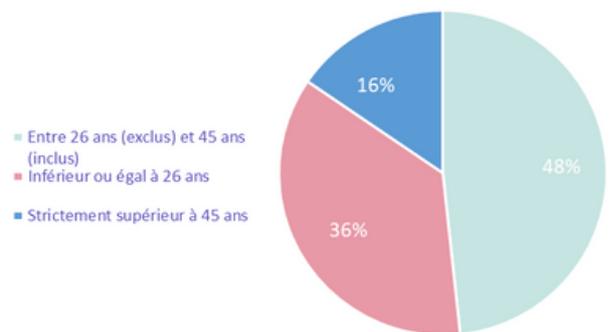
Le ratio entre **les hommes et les femmes** reste relativement stable depuis 2018. En 2021, les hommes sont particulièrement représentés dans les domaines du bâtiment travaux publics (91%), du transport (81%), de l'industrie (80%), de la sécurité (76%), de l'informatique (75%) ou de la logistique (71%). A l'inverse, les femmes sont plus représentées dans les formations de la santé, social et soins personnels (93%), le tertiaire et tertiaire spécialisé (88%), la filière équine (79%), l'hygiène et propreté (67%) et le commerce et distribution (65%).



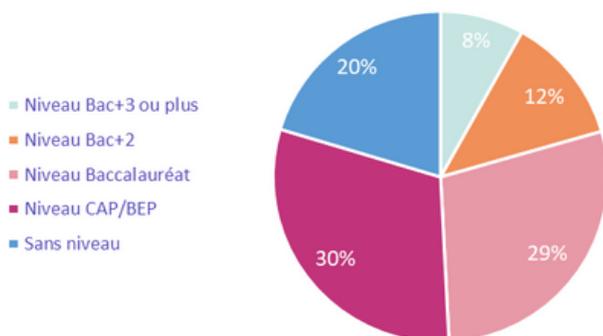
La part des catégories d'âge reste stable entre 2018 et 2021, avec une part des moins de 26 ans de 36% et une part des plus de 45 ans de 16%

Les jeunes sont les plus représentés dans l'animation sport (60%), culture et arts appliqués (60%), la filière équine (57%), la sécurité (56%) et le commerce et la distribution (52%). A l'inverse, les plus de 45 ans sont plus représentés dans les domaines de l'hygiène et de la propreté (27%), du tertiaire et tertiaire spécialisé (27%), puis dans une moindre mesure dans la santé, social et soins personnels (21%) et l'hôtellerie, restauration tourisme (20%).

Age des stagiaires 2021



Niveau d'entrée des stagiaires 2021



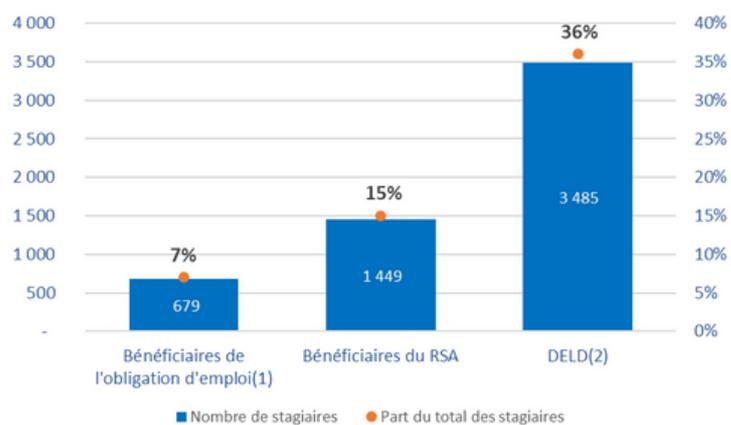
Les stagiaires titulaires d'un niveau de formation bac ou infra représentent près de 8 entrants en formation sur 10

Dans le détail, les niveaux CAP/BEP (30%) ou sans niveau spécifique (20%) représentent près d'un entrant en formation sur deux. 29% des stagiaires possèdent un niveau Baccalauréat et 20% un niveau BTS/DUT ou plus. Entre 2018 et 2021, la part des stagiaires de niveau CAP/BEP a diminué de plus de 10 points, au profit des stagiaires de niveau infra CAP/BEP passant de 17% à 20%, mais également des niveaux Baccalauréat (+2%) et des niveaux supérieurs (+5%).

Une diminution du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, une hausse du nombre de stagiaires bénéficiaires du RSA et une baisse de la part des demandeurs d'emploi de longue durée

Entre 2018 et 2021, le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (ou en cours de reconnaissance) est passé de 886 (10% de l'ensemble des stagiaires) à 679 (7% des stagiaires). La période Covid pourrait expliquer partiellement ces résultats du fait d'un impact négatif sur l'entrée en formation des personnes en situation de handicap et d'une plus grande réticence pour les publics les plus fragiles à entrer en formation du fait du risque sanitaire.

Le nombre de stagiaires bénéficiaires du RSA a augmenté de près de 9% entre 2018 et 2021 pour s'établir à 15% des publics accueillis en formation. En revanche, la part des publics en recherche d'emploi inscrits depuis 12 mois et plus est passée de 39% à 36%.



(1) Bénéficiaires de l'obligation d'emploi reconnus ou en cours de reconnaissance
(2) DELD : Publics inscrits à Pôle emploi depuis 12 mois ou plus

Sortie de formation, résultats à la certification et insertion professionnelle

De meilleures conditions de sécurisation des parcours en formation

La part des sorties anticipées a progressivement diminué ces dernières années : de 15% des entrées en 2018, elle est passée à 10% en 2021. La Région a en effet apporté des moyens complémentaires afin de mieux sécuriser les usagers pendant leur parcours dont la durée moyenne s'établit à 777h en 2021. Parmi celles-ci, on peut citer la revalorisation des aides à la mobilité et de la rémunération des stagiaires non indemnisés par Pôle emploi, les aides au financement d'équipements professionnels et au permis de conduire, le dispositif jeunesse pour favoriser l'accès aux activités culturelles ou le Pass monde (mobilité internationale).

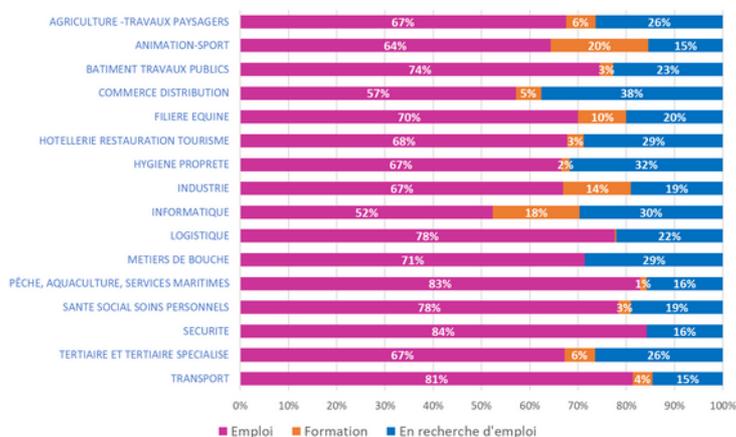
80% des stagiaires entrés en formation en 2021 et ayant suivi leur formation jusqu'au terme ont obtenu leur certification

Les domaines professionnels qui affichent les taux de certification les plus élevés sont : la pêche, aquaculture et services maritimes (98%), le transport (93%), la logistique (88%), la sécurité (84%), l'informatique (84%), le commerce et distribution (84%), la santé, social et soins personnels (82%). A l'inverse, les domaines de l'animation sport (57%), de l'hôtellerie, restauration et tourisme (70%), du tertiaire et tertiaire spécialisé (72%), du bâtiment travaux publics (71%) ou de l'industrie (79%), présentent des taux de certification inférieurs à la moyenne.

Six mois après la fin de formation, 7 stagiaires sur 10 sont en emploi (70%)

Ce ratio n'est que de 31% en sortie de formation. De fait, c'est bien 6 mois après leur sortie de formation que les stagiaires peuvent réellement maximiser les compétences acquises et l'expérience de stage en entreprise pour accéder à un métier. La pérennité de l'emploi est également améliorée puisque 38% des stagiaires en emploi 6 mois après leur sortie de formation ont signé un CDI contre seulement 23% en sortie de formation, 19% sont en CDD de 6 mois ou plus (contre 9% en fin de formation) et 17% sont en CDD de moins de 6 mois (contre 43% en fin de formation). La part de l'intérim reste stable à 13%.

Stagiaires entrés en formation en 2020 - situation 6 mois après la sortie de formation



Evolution de la situation des stagiaires entrés en formation en 2020, entre leur sortie de formation et 6 mois après.

